

Direction Générale des Services / Commerce et Artisanat

Commerce et Artisanat

REF : COMMERCE2010004

Signataire : LL/OR/MDS

OBJET :Présentation des rapports d'activités de l'année 2009 relatifs à la délégation de service public des marchés d'approvisionnement (Centre/Montfort/Quatre Chemins)

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article 1411-3,

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux émis le 5 octobre 2010,

Considérant les rapports d'activités pour l'année 2009 relatif aux marchés du Centre, du Montfort et des Quatre Chemins, transmis par la Société MANDON.

Ugo Lanternier président, n'ayant pas participé au vote

DELIBERE :

PREND ACTE de la communication des rapports d'activités établis pour l'année 2009 par la Société MANDON, délégataire du service public des marchés d'approvisionnement.

Pour le Maire

L'Adjoint délégué